

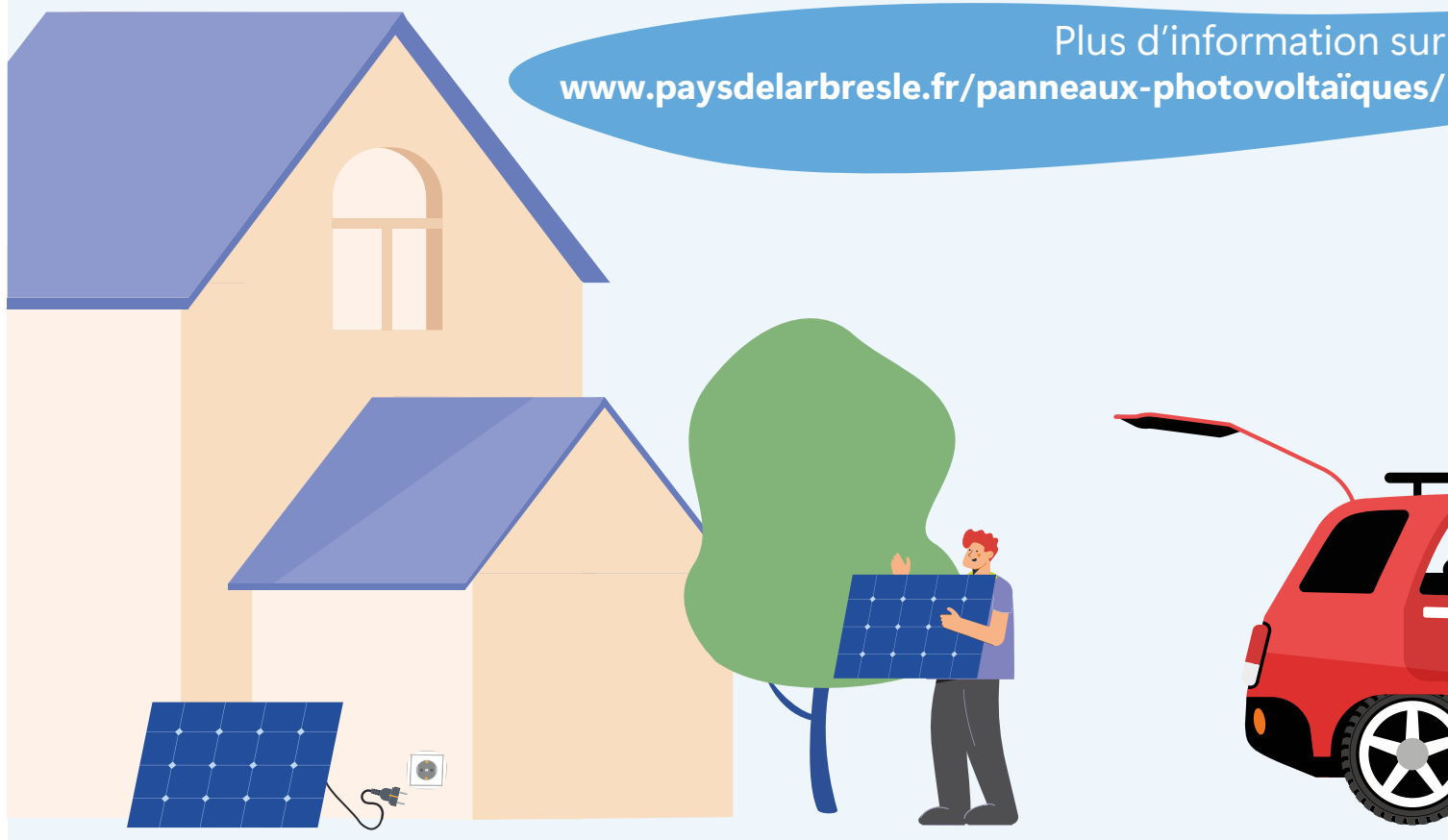
S'engager

Installez vous-même un panneau photovoltaïque chez vous !

La Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle subventionne jusqu'à **150€** par foyer, l'achat d'un panneau à installer soi-même.

Offre réservée aux habitants des 17 communes du Pays de L'Arbresle pour l'achat d'un panneau photovoltaïque à partir du 1^{er} juin 2023.

Plus d'information sur
www.paysdelarbresle.fr/panneaux-photovoltaïques/





- **À retourner à la Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle :**
- **par courrier :** Communauté de Communes du Pays de L'Arbresle - Panneaux photovoltaïque - 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle.
 - **par mail :** transition.ecologique@paysdelarbresle.fr
 - **directement sur place :** 117 rue Pierre Passemard - 69210 L'Arbresle selon les horaires d'ouverture de la CCPA.

Cadre réservé à la CCPA

Référence du dossier :

COORDONNÉES

NOM et Prénom ou dénomination sociale :

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone

E-mail

Avez-vous déjà une installation photovoltaïque ? oui non

Si oui,	en autoconsommation d'électricité	en vente totale d'électricité	autoconsommation avec vente de surplus
---------	--------------------------------------	----------------------------------	---

PIÈCES À JOINDRE AU FORMULAIRE

Justificatif de l'identité du bénéficiaire (copie de la carte d'identité, du passeport ou du titre de séjour, en cours de validité - Statuts de l'association)

Copie d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone, attestation d'achat du notaire...).

Copie de la facture d'achat du particulier ou de l'association et qui doit être postérieur à la date du 01/06/2023.

Relevé d'Identité Bancaire (du mandataire pour le groupement d'habitant) au même nom que le présent formulaire.

Engagement par une attestation sur l'honneur à ne pas revendre pendant 2 ans le matériel aidé (voir règlement)

Partie à remplir par le demandeur

Je m'engage à déclarer cette installation auprès d'ENEDIS (CACSI - à retrouver sur le site de la CCPA).

Je m'engage à déposer une déclaration préalable en mairie (si le panneau est installé en toiture).

J'autorise la Communauté de Communes à transférer mes coordonnées à l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69), membre du réseau France Rénov', qui me recontactera par téléphone et par mail pour faire un état des lieux énergétique de mon logement.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de l'opération de financement des subventions dans le cadre de l'achat d'un panneau photovoltaïque. Le destinataire des données est la Communauté de communes du Pays de L'Arbresle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Fait à

, le

Signature du demandeur

Cadre réservé à la CCPA

Demande validée le :